

Bercy explore des pistes pour débloquent l'épargne des Français qui gonfle au fil des confinements

[Anne de Guigné](#)

3 avril 2021

Les économistes estiment que les solutions choisies par nos voisins ne sont ni très probantes, ni transposables.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE Les comptes en banque des Français vont continuer à se garnir dans les prochaines semaines. L'effet est mécanique : à chaque nouveau tour de vis sur les contraintes sanitaires, les achats des ménages fléchissent, et l'épargne s'envole. En novembre 2020, lors du deuxième confinement, la consommation avait chuté de 19 % et, en avril, de 34 %. Selon les prévisions de la [Banque de France](#), datant de mi-mars, après avoir atteint 110 milliards d'euros en 2020, le surplus d'épargne financière grimperait jusqu'à 165 milliards d'euros cette année, voire davantage puisque les économistes ont réalisé leurs prévisions avant l'annonce du confinement actuel.

L'éradication de la pandémie, et dans la foulée la levée des contraintes sanitaire, constitue le premier préalable à une inversion de la tendance. Les cafés, hôtels, restaurants représentent en effet 6 % de la structure de consommation des Français, la culture, la même proportion. La réouverture de ces secteurs devrait alors s'accompagner d'un franc rebond. « Nous sommes dans une situation inédite, tempère Xavier Ragot, président de l'**OFCE**. Nous distinguons, aujourd'hui, deux grandes voies d'atterrissage, un premier scénario «Années folles», avec un retour immédiat et massif de la consommation et un scénario plus morose où la lassitude prenant le dessus, l'épargne forcée finirait par se cristalliser en épargne de précaution. »

L'économiste penche du côté d'un rebond naturel de l'économie. Tout dépendra de la confiance des Français. L'enjeu est colossal : le surplus d'épargne accumulée en dix-huit mois va dépasser largement le montant du plan de relance du gouvernement. Et les dépenses de consommation des ménages sont le premier moteur de la croissance économique en France, puisqu'elles représentent 54 % du produit intérieur brut (PIB).

L'État a bien identifié cette baguette qui pourrait très rapidement faire repartir l'économie mais il ne sait comment l'actionner. Au-delà de deux leviers essentiels, la réussite de sa campagne de vaccination et la promesse de ne pas augmenter les impôts, l'exécutif a en effet peu de prise sur la consommation. « Je ne vois rien de très probant ou transposable dans les expériences internationales, avance ainsi Charles-Henri Colombier de l'institut libéral Rexecode. La baisse de la TVA allemande a coûté très cher pour une efficacité réduite. La solution américaine d'arroser en masse des ménages ne convainc pas non plus ; selon certaines études, un tiers des sommes versées a été investi en Bourse. Les Chinois de leur côté ont joué sur la réglementation, notamment du marché automobile, en levant des taxes à l'achat. Cela a fonctionné à la marge. »

« La réalité, c'est que nous n'avons pas grand-chose à nous mettre sous la dent, abonde Xavier Ragot. Je crois que la puissance publique doit surtout ne pas hésiter à modifier la réglementation pour favoriser le retour de la consommation au moment où l'activité redémarrera : plages élargies d'ouvertures pour les commerces, facilités dans les autorisations de terrasses pour les restaurants... »

Le gouvernement ne démentira pas : depuis six mois, que la haute administration réfléchit aux mesures à adopter afin de soutenir la consommation, rien de bien concret n'a vu le jour. L'idée d'un « chèque vert » destiné aux ménages modestes est officiellement toujours à l'étude à Matignon mais ne semble pas sur la liste des priorités du moment.

Du côté de Bercy, Bruno Le Maire s'est avancé sur un coup de pouce fiscal visant à faciliter les donations entre générations. « Zéro taxe, zéro impôt, quelques milliers d'euros, pas plus, il ne s'agit pas de faire sauter les plafonds », a affirmé le ministre en début de semaine sur Franceinfo. L'idée est de jouer sur la structure démographique de l'épargne, principalement accumulée par les retraités au détriment des jeunes générations. L'annonce d'un nouveau confinement, synonyme pour Bercy d'un énième ajustement des dispositifs d'aide, va retarder les arbitrages autour de cette mesure. « Je pense que cette piste sera abandonnée », estime même Xavier Ragot, si des montants importants sont acceptés, cela reviendrait à baisser l'imposition des successions. Est-ce opportun à un moment, où on ne parle que d'explosion des inégalités ? »

À défaut de jouer franchement sur la consommation, l'exécutif peut tenter d'influer la répartition de l'épargne afin de l'orienter vers le financement des entreprises. « L'épargne placée sur les comptes bancaires permet d'alimenter le robinet du crédit. En revanche, on peut s'interroger sur l'utilité des sommes placées sur le livret A », concède Charles-Henri Colombier. Bercy tente d'attirer cette épargne via son label Relance, dont peuvent se prévaloir des fonds, investis en partie dans des PME ou entreprise de taille intermédiaire (ETI) et respectant un ensemble de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG). Au 26 mars, 156 fonds avaient obtenu ce label Relance pour un encours d'environ 14 milliards d'euros.

Bercy fait également appel à l'épargne des Français via les prêts participatifs, qui visent à renforcer les fonds propres des PME. Ces financements, garantis par l'État, seront distribués par les réseaux bancaires à partir du mois d'avril. Des financiers comme Michel Cicurel, président du groupe La Maison ou Michel Didier, président de Rexecode, suggèrent encore d'élargir ce principe en accordant une garantie de l'État, plus globale, à l'investissement à risque des classes moyennes.